



focus 4/11
Juin

Transformation des villes: une tâche commune

Nous sommes en 2050. Depuis les années 2010, nous savons qu'un lien étroit associe la démocratie directe et la pratique urbanistique. La perte de la ville en tant que «chez soi» entraîne une perte d'identité. C'est pourquoi de nombreuses citoyennes et de nombreux citoyens cherchent à se reposer sur des valeurs traditionnelles. Nombre d'entre eux considèrent que la beauté de nos villes et de nos paysages s'est perdue dans le sillage de la globalisation. Des experts trop sûrs d'eux ont juré que nous devons nous habituer à des urbanisations de type asiatique ou sud-américain pour rester compétitifs. Dans la foulée, de nombreuses villes, dès qu'il s'est agi d'assurer leur avenir, se sont laissés aveugler par les idées à la mode d'architectes stars. Mais on a fini par remettre en question cet urbanisme contemporain délégué aux investisseurs.

En 2050, nos villes sont entourées de quartiers formateurs d'identité qui ont remplacé les anciennes agglomérations. Ces quartiers sont nés de pensées visionnaires et d'actions concrètes décidées par les villes et leur canton. La Confédération a adopté une politique intérieure complètement nouvelle, au bénéfice des villes et des régions. En 2014, les Chambres fédérales ont voté le projet Tâche commune: transformation des villes, Suisse. La collaboration et la pratique interdisciplinaire dans l'urbanisme devient évidente. Les premiers fruits sont visibles: les habitants se sentent à nouveau à la maison, grâce au voisinage, à des utilisations mixtes, au des-



sin particulier des espaces publics et grâce à des constructions de l'ensemble urbain qui recréent une identité. Lors de l'adoption du programme Tâche commune, on ne croyait pas vraiment qu'il était possible de redonner un sentiment de «patrie» aux citoyennes et aux citoyens. Mais grâce à l'engagement de politiciens urbains et à la vision des responsables de l'urbanisme, les villes suisses disposent aujourd'hui de milliers d'ensembles de quartiers densifiés. Ces ensembles parlent de la beauté des maisons, d'espaces urbains et de qualité de vie. Le bétonnage des paysages a été freiné de façon durable et la globalisation est considérée sous un jour positif.

Je souhaite voir à l'œuvre des politiciens et des équipes de spécialistes qui sachent peser les intérêts publics et privés dans toutes leurs implications – tâche politique et spécialisée ardue. Je souhaite voir plus de compréhension, afin que nous ne devions plus jamais déléguer les responsabilités pour nos villes et nos paysages. Notre pays sera plus beau que jamais en 2050: heureusement, il ne sera plus isolé du monde et l'idée de régions métropolitaines anonymes, de constructions fantaisistes sur les îles de nos rivières ou sur nos sommets, sera caduque.

Jörg Schuler
Professeur d'urbanisme, TU Dresden
Responsable de l'urbanisme de Berne 1984-2004

Chère lectrice, cher lecteur,

«Densifier»: le mot est dans toutes les bouches. La Confédération et les cantons peuvent donner des impulsions importantes dans ce domaine mais, concernant la mise en œuvre, ce sont les villes et les agglomérations qui ont leur mot à dire. Le défi est de développer des quartiers en augmentant la qualité de vie, en revalorisant l'espace public, en permettant des usages mixtes et des temps de trajets courts, tout en répondant aux critères du développement durable.

Ce thème occupera aussi la Journée des villes 2011, qui se tiendra à Neuchâtel et à Peseux. Cette édition de «focus» apporte un nouvel éclairage sur la question.

La rédaction de «focus»



Sommaire

Transformation des villes: une tâche commune	1
«S'il n'y a plus de zones à construire, nous devons densifier»	2
Des quartiers durables à la ville durable	3
Session d'été, consultations	4
Sortie du nucléaire, Cleantec City, Suisse public, nouveau membre Plan-les-Ouates	5
Agenda	6

«S'il n'y a plus de zones à construire, nous devons densifier»

Erica Di Nicola, présidente de Peseux, et Alain Ribaux, président de Neuchâtel



Les voisines Neuchâtel et Peseux organiseront ensemble la prochaine Journée des Villes. Qu'est-ce qui définit l'identité de ces deux villes?

Erica Di Nicola: Peseux est une petite ville. Son château du 16^e siècle est l'un des fleurons de la région. Nous comptons 5700 habitants, que l'on appelle les «Subiéreuses» et les «Subiérioux». Le sobriquet, qui vient du patois «subya» signifiant «siffler», est né de la tradition qu'avait notre commune de fabriquer de simples flûtes. Les habitants de Peseux étaient connus pour aimer siffler. Deux tiers de la surface de la commune sont couverts de forêts, ce qui est un avantage en termes de qualité de vie. Mais cela signifie aussi que nos surfaces à bâtir sont restreintes. Nous avons grandi avec Neuchâtel.

Avec la grande sœur, connue et riche?

Alain Ribaux: Neuchâtel compte 33000 habitants mais dispose d'une offre en services qui n'a rien à envier aux plus grandes villes. Nous avons une université, une haute école spécialisée, plusieurs musées et théâtres, un conservatoire, un stade de football, une patinoire, une industrie microtechnologique, l'Office fédéral de la statistique, un raccordement TGV pour Paris, pour ne citer que ces exemples...

... mais la ville ne peut plus se développer.

A.R.: Effectivement, le terrain en zone à bâtir est épuisé. C'est pourquoi nous cherchons à densifier de façon conséquente. Nous sommes le centre d'une agglomération entière: les fusions de communes sont donc un thème important. Nous pourrions devenir une ville avec 55000 habitants. Nous recherchons actuellement des modèles pour fusionner huit communes, sans que celles-ci ne perdent leur identité.

E.D.N.: L'idée de fusionner est en examen dans notre commune. En cas de fusion, nous souhaiterions garder nos propres activités culturelles et sportives. Mais pour les transports, l'urbanisme, le domaine scolaire ou l'aide sociale, il serait judicieux de travailler à une plus grande échelle. En tant que petite ville, nous sommes à la limite de nos capacités. Une fusion nous renforcerait.

Le thème de la Journée des villes est le développement des quartiers. Quelles sont vos priorités dans ce domaine?

A.R.: Nous avons un quartier pionnier à Neuchâtel dans ce domaine, Ecoparc, quartier dit «durable», directement derrière la gare. Ses traits architecturaux et ses standards environnementaux ont valeur d'exemple. Le quartier offre des places de travail intéressantes et de nouvelles possibilités d'habitat. Mais la vieille ville est restée le véritable centre de la ville. Elle est traversée par une vaste zone piétonne et de nombreuses manifestations culturelles rendent cette partie de la ville intéressante et vivante.

Que fait Peseux pour que les gens de cette ville s'y sentent bien?

E.D.N.: De facto, nous sommes une banlieue de Neuchâtel, aujourd'hui. La moitié de notre population est étrangère et nous avons des logements bon marché. Mais nous devons aussi veiller à construire de façon densifiée. Nous créons aussi des lieux de loisirs. Le parc situé devant le château a été assaini selon des critères de durabilité et est désormais accessible au public. Une fois par mois, la ville organise en outre un événement culturel.

A quoi ressembleront vos villes dans 20 ans?

E.D.N.: Nous serons un quartier attractif d'une grande agglomération, Neuchâtel.

A.R.: La ville se sera développée et aura répondu à tous les critères du développement durable. Neuchâtel aura une réputation de centre du «cleantech», avec des instituts universitaires et des entreprises faisant de la recherche et de la production. Le Nouveau Neuchâtel donnera des impulsions à toute la région. Les connexions en intercitys et en transports régionaux se seront encore améliorées et les quartiers seront socialement mixtes: des jeunes, des vieux, des Suisses et des étrangers vivront ensemble dans une ville florissante avec des quartiers diversifiés.

Erica Di Nicola, présidente de Peseux

Erica Di Nicola (27 ans) est présidente de Peseux pour l'année 2011. La socialiste a été élue en 2008 au Conseil communal, devenant ainsi la plus jeune élue d'un exécutif de Suisse romande. Elle est responsable du développement urbain, des transports, du sport et de la culture.

Alain Ribaux, président de Neuchâtel

Alain Ribaux (49 ans), membre du Parti libéral-radical, siège depuis trois ans à l'exécutif de la ville de Neuchâtel. L'ancien juge dirige aujourd'hui les finances et est en charge, entre autres, de la promotion économique.

Des quartiers durables à la ville durable

Natacha Litzistorf, directrice d'equiterre

Pour faire rimer quartiers avec durabilité, il faut penser à une autre échelle. L'Office du développement territorial (ARE) est clair: «Notre développement territorial n'est pas durable». Nos villes se sont étalées et ont mité des paysages et des territoires de grande valeur écologique, sociale et économique. Une des clés pour inverser cette tendance: densifier vers l'intérieur, c'est-à-dire «construire la ville en ville».

Aujourd'hui, nous sommes nombreux à penser que pour protéger ce qui peut encore l'être, il convient de «faire aimer vivre en ville» en produisant de la ville de qualité pour éviter que la population ne la fuie et lui préfère un ersatz de campagne pour son habitat ou ses loisirs. Mais quelles sont les conditions cadres à poser pour réinventer une nouvelle urbanité alors que la densification attise les craintes?

Une gouvernance participative de toutes les forces

«Travailler autrement» à l'intérieur et entre toutes les forces de la société (système politico-administratif, population, milieux économiques etc.) est assurément la clé de voûte d'une société plus durable: plus de transversalité et d'approche systémique. Par ailleurs, une piste prometteuse est celle des «partenariats public-privés durables», actuellement réservés presque exclusivement aux infrastructures, à étendre à d'autres champs comme le social.

Un nouveau paradigme: solidarité et équité

La compétitivité et l'attractivité ont souvent prévalu comme lignes directrices. Loin de la naïveté que certains aimeraient bien leur prêter, ce sont bel et bien les principes de solidarité et d'équité entre territoires et quartiers qui doivent être réhabilités.

Des outils efficaces et de la participation

La commande politique et la demande sociale s'articulent essentiellement autour de deux pôles: les outils d'aide à la décision et à l'évaluation ainsi que la participation. Pour répondre à la première, un nouvel outil est né: «quartiers durables by sméo». Il permet de «se poser les bonnes questions au bon moment» pour construire ou réha-

biliter un quartier dans une perspective de durabilité. Pour répondre à la seconde, il faut développer des démarches participatives qui visent à intégrer la population le plus en amont possible sans pour autant rejeter l'expertise scientifique. Cette façon de faire éclaire le chemin à parcourir pour améliorer la qualité de vie de tous et l'échelle du quartier est la plus adéquate.

Des enjeux capitaux mis en lumière par la participation

Il s'agit d'abord des espaces publics et semi-publics: la population désire qu'ils fassent la part belle à la «nature» et qu'ils facilitent la convivialité et la détente. L'engouement pour des projets comme les jardins de poche (verdissement et pose de bancs dans de petits espaces laissés «en friche») ou les potagers urbains (mise à disposition aux pieds des immeubles de petites parcelles pour cultiver fruits et légumes) montre que la demande sociale ne porte pas sur des réalisations pharaoniques et coûteuses. L'expertise scientifique confirme que ces espaces sont une garantie pour que la population soit en bonne santé (psychique et physique) et que «le verdissement des villes» est un apport intéressant d'un point de vue environnemental (biodiversité, régulation thermique etc.).

Le croisement des deux expertises met aussi en avant une priorité forte: un espace public doit être adapté aux populations sensibles, dont les enfants et les personnes âgées constituent une large partie. Ainsi, grandir et vieillir en ville prend pleinement son sens. Deux autres raisons pour mettre au centre des préoccupations l'espace public: tout d'abord la population manifeste son envie d'aider à sa conception, mais elle

désire aussi participer à sa réalisation et à son entretien. Il en résulte une meilleure appropriation et des déprédations moins nombreuses. Ainsi, l'expertise scientifique invite à un urbanisme participatif pour augmenter le sentiment de sécurité et garantir la sécurité réelle, autres thématiques essentielles pour offrir à la population une qualité de vie optimale.

D'autres thématiques sont toujours discutées et devraient être considérées comme le cœur des politiques de quartiers durables: celle «d'habiter ensemble autrement» avec des coopératives d'habitats associatifs favorisant la mixité sociale et évitant la ghettoïsation; celle de la mobilité, assurément la plus complexe de toutes, tant les paradoxes se superposent et où l'expertise professionnelle et la volonté politique préfèrent poser des actes forts, seuls possibles pour résoudre tous les problèmes: le développement massif de la mobilité douce et de transports publics efficaces et conviviaux.

Ni alibi, ni panacée universelle, la participation peut devenir un nouveau mode de gestion de la vie de quartier et un instrument capital de gestion du cycle des politiques publiques.

Natacha Litzistorf



Natacha Litzistorf a suivi des études de politique et de droit de l'environnement, avant un postgrade, notamment en aménagement du territoire. Avec equiterre, elle s'engage pour une société plus équitable, par exemple en promouvant des projets d'urbanisme durable.

Retour sur la session d'été

La fin de la législature approche et les deux Chambres ont tenté de mettre sous toit toute une série d'objets. Parmi ceux qui ont été adoptés au dernier jour de la session, la loi sur l'encouragement du sport a finalement été acceptée selon la version du Conseil national, obligeant les cantons à prévoir trois heures de sport obligatoire par semaine. La loi sur la protection de la population et la protection civile a également été adoptée. L'obligation faite aux particuliers de construire des abris a été maintenue, mais elle a été relevée de huit à 38 chambres. Finalement, les Chambres fédérales ont également voté la loi sur les documents d'identité qui garantit l'existence des cartes d'identité sans puce biométrique. C'est ce que revendiquait l'UVS.

Débat sur l'énergie

Le Parlement devrait se pencher encore longtemps sur la politique énergétique. Lors d'une session spéciale, le Conseil national s'est nettement prononcé en faveur d'une sortie de l'énergie nucléaire par étapes, confirmant ainsi la décision du Conseil fédéral. La Chambre a aussi adopté le relèvement du plafond financier de la rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC) et l'interdiction des chauffages électriques d'ici 2025.

Le Conseil des Etats débattira de la sortie du nucléaire lors de la session d'automne. Mais

il a déjà donné un signal fort pour davantage d'efficacité énergétique. Il a chargé le Conseil fédéral, dans la loi sur l'énergie, d'adopter des règlements sur les prescriptions d'utilisation des installations, des véhicules et des appareils produits en série. Jusqu'ici, le principe de libre choix valait dans les conventions des branches individuelles. La Chambre des cantons a aussi révisé une modification de loi qui libère les concessions pour les réseaux électriques de l'obligation de mise au concours. Cette décision répond aussi à une revendication de l'Union des villes suisses.

Finalement, les deux Chambres ont chargé le Conseil fédéral de vérifier, par le biais d'une loi sur la coordination, la possibilité d'accélérer les procédures d'autorisation pour les installations d'énergies renouvelables.

Pas de changement dans la RPT

Rien ne change dans la péréquation financière: alors que le Conseil national avait, lors de la session de printemps, décidé d'allouer les 112 millions supplémentaires mis à disposition par la Confédération à la compensation des charges socio-démographiques, le Conseil des Etats a refusé de suivre cette ligne. Le Conseil national a, dans la foulée, également adopté la position de la Chambre des cantons. La question de la compensation des deux types de charges (socio-démographiques et géo-topographiques) selon un

pourcentage identique reste donc ouverte dans la prochaine période de la RPT.

Encouragement de la culture et formation continue

Première chambre à se pencher sur le dossier, le Conseil des Etats a relevé la somme à disposition de l'encouragement de la culture de 38,6 millions de francs supplémentaires pour les années 2012 à 2015. La promotion du cinéma et la protection du patrimoine en profiteront, entre autres. Ce relèvement de budget était également réclamé par l'Union des villes suisses.

Les sénateurs se sont aussi montrés plus généreux que le Conseil fédéral concernant les déductions fiscales des frais de formation continue, en les fixant à 12000 francs par année (le gouvernement proposait de les limiter à 6000 francs).

Réforme des chemins de fer et consigne obligatoire

Comme le Conseil national avant lui, le Conseil des Etats a approuvé l'ouverture des réseaux ferroviaires suisses à la concurrence dans le cadre de la réforme des chemins de fer 2. Une motion demandant de ne pas soumettre le transport des voyageurs à l'obligation de mise au concours a été rejetée. Le dossier retourne au Conseil national pour le traitement des dernières divergences.

Enfin, le Conseil des Etats a rejeté l'initiative cantonale du canton de Bâle-Ville exigeant une consigne obligatoire sur tous les emballages de boissons.

Procédures de consultation

Prix du sillon: pas de financement transversal

La Confédération cherche de nouvelles sources de revenus pour financer le développement et l'entretien de l'infrastructure ferroviaire. Un nouveau système de prix du sillon devrait rapporter dans un premier temps 200 millions de francs supplémentaires. Il est par exemple prévu de doubler le tarif aux heures de pointe, pour mieux piloter la demande. Etant donné la structure des abonnements, ces augmentations de prix se reporteraient aussi sur les usagers du trafic de proximité, qui co-financeraient ainsi une partie importante de l'infrastructure ferroviaire, ces re-

venus n'étant pas alloués au trafic de proximité dans les agglomérations. Cette mesure reviendrait à mettre en place un système de financement transversal politiquement peu judicieux. Dans sa réponse à la procédure de consultation, l'UVS demande au Conseil fédéral de prévenir cet effet.

Construire en dehors des zones à bâtir?

Les bâtiments d'habitation situés en zone agricole et ne servant plus à l'agriculture peuvent-ils être rénovés, voire même agrandis, si leur apparence extérieure reste, pour l'essentiel, inchangée? C'est ce que demande une initiative du canton de St-Gall, qui faciliterait

l'exécution de la loi: il serait désormais possible de ne plus devoir savoir à quoi ressemblait le bâtiment en 1972, actuelle date de référence. Considérée globalement, l'initiative ne convainc pas l'UVS. Etant donné le nombre très élevé de constructions qui pourraient en profiter, il est à craindre que cette nouvelle possibilité n'accélère encore le bétonnage du paysage. La distinction entre zones à bâtir et zones agricoles s'en trouverait aussi amoindrie, sans parler du problème de définition de ce qui sera «pour l'essentiel inchangé». Enfin, il faut se demander s'il est judicieux de traiter cette question en dehors de la révision, en cours, de la loi sur l'aménagement du territoire.

Les villes sont favorables à une sortie progressive du nucléaire

En mai, l'Union des villes suisses a sondé ses membres à propos des scénarios de politique énergétique de la Confédération. Une nette majorité des villes et communes de différente taille ayant répondu au questionnaire sont favorables à une sortie de l'énergie nucléaire à moyen terme. La position des villes est donc identique à la décision du Conseil fédéral du 25 mai 2011, qui a décidé de ne pas remplacer les centrales arrivées en fin de vie.

Sur la base des expériences de plusieurs villes, une sortie progressive et bien préparée de l'énergie atomique est réaliste et susceptible d'être soutenue par une majorité poli-

tique. La voie pour y parvenir est constituée d'une combinaison de mesures portant sur l'efficacité et sur le développement de capacités de production d'énergie renouvelable en Suisse et à l'étranger.

Une étroite collaboration entre la Confédération, les cantons, les villes et les communes est nécessaire pour parvenir à mettre en œuvre la stratégie 2050 du Conseil fédéral. En travaillant ensemble, il sera possible de renouveler l'approvisionnement électrique du pays et de transformer ce défi en chance – une chance pour la Suisse dans son ensemble et, partant, pour l'économie.

Les villes s'engagent pour Cleantec City

Le premier salon «Cleantec City», dédié au développement durable des villes et des communes, se tiendra à Berne du 13 au 15 mars 2012. L'Union des villes suisses et son organisation spécialisée Infrastructures communales patronnent ce projet en partenariat. Selon Hans Stöckli, conseiller national et membre du Comité de l'UVS, «aucun autre domaine que les technologies propres n'offre une telle chance de lier l'écologie et l'économie. Les villes et les communes d'agglomération assument une responsabilité particulière et veulent jouer un rôle pionnier dans la conception d'un avenir durable», a-t-il déclaré lors du lancement de la plateforme Cleantec

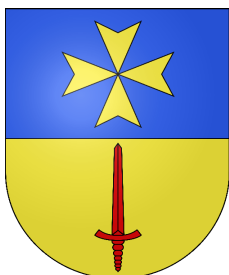
City. Le président d'Infrastructures communales, Alain Jaccard, a de son côté souligné les avantages concrets pour les décideurs des communes, qui disposent désormais d'une plateforme d'informations sur les nouvelles tendances et les différentes options dans les écotecnologies.

www.cleanteccity.ch



Nouvelle ville membre: Plan-les-Ouates

L'Union des villes suisses continue à grandir: la dernière adhésion est celle de la commune genevoise de Plan-les-Ouates, située au sud du canton. Comptant 12000 places de travail, principalement dans l'horlogerie, la ville est un important centre pour les industries et les PME. Elle comptait 10008 habitantes et habitants à fin 2010. L'Union des villes suisses lui souhaite une cordiale bienvenue!



Nouveau succès pour Suisse Public

La Foire Suisse Public a fêté sa 20^e édition en juin dernier. Il s'agit de la plus grande foire professionnelle pour les administrations et les services publics. Plus de 20000 visiteuses et visiteurs venus de toute la Suisse et 613 exposants ont prouvé que le succès de la Foire ne se dément pas.

L'Union des villes suisses est l'un des partenaires de patronage de la foire. Elle a tenu un stand flambant neuf en commun avec l'Association des communes suisses, l'organisation spécialisée Infrastructures communales et Comunitas. Le stand a permis aux visiteurs d'obtenir de nombreuses informations. La prochaine édition de Suisse Public aura lieu du 18 au 21 juin 2013.

Brèves

Dissolution d'Urbanis

Urbanis, la communauté de financement des villes suisses, a communiqué, comme son organisation partenaire, la Centrale d'émission des communes suisses (CCS) qu'elle se retirait du marché. Les deux coopératives estiment que les villes et les communes sont en mesure de couvrir leurs besoins financiers sur le marché des capitaux. Quarante ans après leur création, les organisations de financement des communes et des villes n'ont donc plus de raison d'être.

Après l'échéance de la dernière émission prévue fin 2011, Urbanis et la CCS seront dissoutes avec effet en 2012.

Un nouvel instrument pour la promotion du développement des quartiers

La Confédération a récemment lancé le programme d'encouragement «Quartiers durables by Sméo». Cet instrument, online, est destiné à soutenir les villes et les communes dans le développement de quartiers.

Dans le cadre du lancement du projet, la Confédération souhaite aider au total 20 communes intéressées par l'application du programme Sméo afin qu'elles soient les premières à utiliser le nouvel instrument de création de quartier durable. Toute commune ayant un projet de quartier répondant aux critères de développement durable est habilitée à soumettre sa candidature.

Les inscriptions doivent être envoyées jusqu'au 22 août 2011.

Informations: www.quartiers-durables.ch

Congrès FTTH à Winterthur

Organisée par l'association Openaxs, la première conférence FTTH, avec pour titre «Communication in a small world», aura lieu à Winterthur le 24 août 2011.

Thèmes abordés: quels sont les défis actuels et les tendances futures autour du FTTH? Quelles possibilités offre la nouvelle technologie à fibres optiques pour la gestion de l'énergie?

Informations: www.openaxs.ch

Agenda

Union des villes suisses UVS

- 25 / 26 août 2011** **Journée des villes 2011** à Neuchâtel-Peseux
«**Changement structurel et renouveau: le quartier, noyau identitaire et moteur du développement**»
Renseignements: Christina Grab, téléphone 031 356 32 32, info@uniondesvilles.ch
- 18 novembre 2011** **Médias sociaux: un défi. Les administrations municipales peuvent-elles y gagner quelque chose?**
à Soleure
Renseignements: Roman Widmer, téléphone 031 356 32 32, roman.widmer@staedteverband.ch

Initiative des villes pour la formation

- 9 septembre 2011** **Assemblée d'automne** à Saint-Gall
Renseignements: Bruno Oesch, téléphone 071 224 57 26, bruno.oesch@stadt.sg.ch

Conférence des Directrices et Directeurs de police des villes suisses CDPVS

- 8 septembre 2011** **9^{ème} Congrès de la sécurité urbaine** à Zurich
Renseignements: Andrea Bucher, téléphone 044 411 70 26, andrea.bucher@zuerich.ch

Initiative des villes en matière de formation: Ecole obligatoire

- 9 septembre 2011** **Assemblée d'automne** à Lucerne
Renseignements: Urs Purtschert, téléphone 041 208 82 36, info@staedteinitiative-bildung.ch

Initiative des villes: Politique sociale

- 25 novembre 2011** **Assemblée d'automne** à Baden
Renseignements: Ursi Schweizer, téléphone 044 412 67 96, ursi.schweizer@zuerich.ch

Conférence des villes en matière culturelle

- 27 / 28 octobre 2011** **Conférence des délégués** à Lausanne
Renseignements: Jürg Kobel, téléphone 033 225 84 35, juerg.kobel@thun.ch

Divers

- 24 août 2011** **1^{ère} Conférence FTTH d'openaxs «Communication in a small world»** à Winterthour
Renseignements: www.openaxs.ch, téléphone 031 550 12 12, info@openaxs.ch
- 5 novembre 2011** **5^{ème} Symposium National eGovernment** à Berne
Renseignements: www.egovernment-symposium.ch, Cristina Schaffner, téléphone 031 312 18 48 (patronage UVS)

Impressum

Editeur: Union des villes suisses (UVS), Monbijoustrasse 8, Case postale 8175, 3001 Berne
Rédaction: Renate Amstutz, Ariane Gigon (et traduction), Christina Grab, Sybille Oetliker, Martin Tschirren, Roman Widmer
Photos: Rolf Siegenthaler, Sybille Oetliker (page 2), Services du Parlement (page 4)
Téléphone: 031 356 32 32, Fax: 031 356 32 33, www.uniondesvilles.ch
Abonnement à focus: info@uniondesvilles.ch